



INTERDICTION DE CIRCULATION SUR LA LIGNE CARNOULES - LA BARQUE - (GARDANNE)

C'est avec surprise que nous avons appris que l'établissement de SNCF Réseau, qui effectue la maintenance de la ligne, avait prononcé une interdiction de toutes circulations sur la ligne Carnoules - Gardanne (partie de ligne non utilisée par la SNCF) qui sera effective au 1 janvier 2019.

Cette interdiction aurait pour conséquence l'arrêt de nos circulations régulières et du Vélorail, mais aussi nous empêcherai à terme d'effectuer des circulations historiques sur réseau SNCF. Nous empêchant ainsi de poursuivre l'entretien du matériel historique qui nous est confié par SNCF Mobilité et SNCF Réseau (Rame Ex TurboTRAIN ERTMS).

Le motif évoqué est « défaut de maintenance ».

N'ayant pas plus de détail sur le fond du dossier nous avons sollicité SNCF Réseau pour trouver une solution qui permettrait de poursuivre l'exploitation jusqu'au 30 juin (échéance de la convention actuelle).

Ceci permettrait d'envisager sereinement un nouveau mode de fonctionnement pour cette ligne qui entrerait en vigueur au 1juillet 2019 (au plus tôt).

Les élus des territoires concernés ont été immédiatement avisés pour appuyer notre demande et participer à la réflexion.

En parallèle, l'association a lancé en Aout 2018 une démarche d'audit de l'infrastructure qui a pour but de faire un état des lieux et de proposer un nouveau mode de maintenance pour cette ligne dans le cas ou SNCF Réseau souhaiterait transférer cette compétence aux collectivités et à leurs exploitants.

Cet audit représente un investissement de 18 000 € financé à ce jour sur fonds propres.

Cette démarche s'accompagne d'une volonté de la part du Train Touristique du Centre Var , du Vélorail de la Sainte Baume et du Musée Provençal des Transports urbains et régionaux (situé en gare de La Barque) d'obtenir une convention unique pour toute la ligne afin de préserver et d'exploiter celle-ci dans un cadre touristique au profit des territoires traversés.

Nous espérons trouver une issue favorable à ce dossier dans les prochaines semaines.

Julien VINCENT
Président ATTCV
attcv.fr 06 07 98 03 09

COMMUNIQUE
DE PRESSE

30/11/18